

TRANSPORT REGIONAL DE VOYAGEURS

**Comité Local d'Animation de Ligne
COLMAR-MULHOUSE**

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Réunion du 2 JUILLET 2015
à HERRLISHEIM-PRES-COLMAR**

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DES DEPLACEMENTS

Service Transport Régional
de Voyageurs

Tél. : 03.88.15.67.22



Président :

M. HEMEDINGER, Conseiller Départemental du Haut-Rhin, 1^{er} Maire Adjoint de la Ville de Colmar

Région Alsace :

Mme NICO, Chef du service Transport Régional de Voyageurs

Mme VAUTRAVERS-VERDIER, Chargée de Mission Transport Régional de Voyageurs

Elus et leurs représentants :

Mme BRANDALISE, Conseillère Régionale d'Alsace

M. CHAUVY, m2A

M. DIOT, Adjoint au Maire de Soultz, Vice-président de la Communauté de communes de la Région de Guebwiller

M. FLUCK, Maire de Merxheim

M. HIRTZ, Maire d'Herrlisheim-près Colmar

M.KAMMERER, Adjoint au Maire de Merxheim

Mme RITTER, Adjointe au Maire d'Herrlisheim-près-Colmar

M.TOGNI, Adjoint au Maire de Guebwiller

Excusés :

M. CATTIN, Conseiller Régional d'Alsace – Maire de Voegtlinshoffen

M. COUCHOT, Conseiller Départemental du Haut-Rhin – Mulhouse 1

Mme GROSSKOST, Député du Haut-Rhin – Vice-Présidente du Conseil Régional d'Alsace

M. HERTH, Député du Bas-Rhin – Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace

M. PAGLIARULO, Conseillère Départementale du Haut-Rhin - Guebwiller

Représentants des associations, Voyageurs, Lycées :

M. AULLEN, EELV ALSACE

M. HAMM, ADAUHR

M. HECKNER, FNAUT

M. HERRB, Collectif citoyen de Guebwiller

M. LALLEMANT, ASCEN MULHOUSE DORNACH

M. MANRIQUE, FLORIRAIL

Mme PAGNONCELLI, PEEP

M. TAQUARD, FLORIRAIL

M. VERNETTE, FLORIRAIL

Région SNCF de Strasbourg :

Mme. BRAJON, Gestionnaire de capacité, SNCF Réseau

M. FERVEUR, Directeur du pôle Client & Services, SNCF Réseau

M. OLIVEIRA, Responsable de ligne

M. REISS, Directeur du pôle Production à la DDTER ALSACE

DNA :

M. ZIESSEL, Journaliste.

M. HIRTZ, Maire d'Herrlisheim-près-Colmar accueille les participants et les remercie de leur présence.

Il introduit la réunion en présentant la commune, qui fait partie de la Communauté d'agglomération de Colmar depuis 2012, et ses caractéristiques patrimoniales et culturelles.

Il rappelle et se félicite de la réalisation du programme d'aménagement de la gare contractualisé pour un montant de 476 700 €, du doublement d'offre qui a suivi, et remercie M.OLIVEIRA pour sa diligence à remettre en état le souterrain suite à un acte récent de tagage.

Mme VAUTRAVERS-VERDIER excuse le retard du Président HEMEDINGER, retenu par l'inauguration des nouveaux locaux de l'Office de Tourisme de Colmar et présente les intervenants ainsi que l'ordre du jour de la réunion :

- bilan de la ligne ferroviaire Colmar-Mulhouse
- actualité de la ligne : dessertes, travaux, aménagements des gares
- informations générales relatives au TER Alsace

Nota Bene : Les présentations réalisées en séance ne sont pas reprises au compte rendu. Seuls sont relatés les échanges entre participants.

1. Bilan et actualité de la ligne ferroviaire

M. OLIVEIRA et Mme VAUTRAVERS-VERDIER présentent le bilan de la ligne et les évolutions attendues pour le service annuel 2016, qui démarrera exceptionnellement le 3 avril 2016 avec la mise en service de la deuxième phase du TGV Est.

Cette présentation n'appelle pas de remarques.

2. Travaux sur la ligne

Mme BRAJON présente les travaux d'infrastructure prévus sur la ligne et en région Alsace, susceptibles d'impacter la desserte Colmar-Mulhouse.

Cette présentation n'appelle pas d'interrogations.

3. Aménagement des gares

M. FLUCK, Maire de Merxheim présente les attendus du programme d'aménagement de la gare de Merxheim qui doit permettre une extension des capacités de stationnement voitures et vélos et l'agrandissement de l'abri voyageur.

Il précise qu'une réunion est prévue le 3 août 2015 avec les services de la Région et de SNCF – Gares & Connexions pour présenter les conclusions de l'étude de faisabilité.

M. HEMEDINGER explique que la gare de Colmar souffre également d'un déficit chronique de places de stationnement pour les voitures. Il précise qu'un accord de principe vient d'être trouvé avec la Région Alsace, qui sera soumis au vote prochain des conseillers régionaux, pour la construction d'un parking en ouvrage situé à l'est de la gare, cofinancé à 50/50 par la Région et la Ville de Colmar.

Une question porte sur l'accès au parking géré par EFFIA, non saturé, mais dont l'accès est payant.

M. HEMEDINGER précise que le parking est réservé aux clients du TGV.

Un participant regrette que les gares de Rouffach et Bollwiller, qui font partie des plus fréquentées de la ligne, ne fassent pas l'objet d'aménagements pour les PMR (personnes à mobilité réduite).

Ainsi que cela est précisé plus avant dans le document de présentation, la Région Alsace est tenue de répondre aux obligations réglementaires en la matière qui définissent clairement, sur la base de

critères bien identifiés, les gares et points d'arrêt dont l'accessibilité est jugée prioritaire par le législateur. Dans ce contexte, les gares de Bollwiller et Rouffach n'en font pas partie.

Au regard des budgets en jeu, la Région Alsace n'est pas en mesure de s'engager sur des travaux de mise en accessibilité pour des gares non inscrites à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP).

4. Points divers

Une intervenante regrette, qu'une fois de plus, la validité des abonnements scolaires ne soit pas calée sur le calendrier effectif des congés scolaires, même si, dans les faits, une tolérance est appliquée par les contrôleurs de la SNCF. Elle s'interroge, par ailleurs, sur l'abandon de la gratuité de l'abonnement pour les lycéens de moins de 16 ans, qui existait auparavant.

Il est précisé, hors réunion, que l'ASR (abonnement scolaire réglementé) permet de faire bénéficier les collégiens jusqu'à 16 ans de la gratuité des transports. Les lycéens doivent pour leur part, quel que soit leur âge, acquitter une part du prix de l'abonnement, à savoir 35 % dans le Haut-Rhin et un montant forfaitaire de 165 € dans le Bas-Rhin, ces modalités étant décidées par chaque assemblée départementale. La prise en charge gratuite des lycéens jusqu'à 16 ans, n'a plus cours.

Concernant la validité de l'abonnement scolaire en fin d'année scolaire, elle est appliquée en présentant son titre à un guichet en gare, soit manuellement soit en machine selon le type de titre.

Un participant souligne que la gare de Mulhouse Dornach souffre d'un problème récurrent d'accessibilité et de possibilités de stationnement. La problématique d'accessibilité est d'autant plus prégnante qu'un centre pour personnes PMR se situe à proximité. Il s'interroge également sur le devenir du bâtiment et propose qu'il puisse être réhabilité pour des services ou commerces à l'instar de ce qui a pu être fait ailleurs.

Un participant regrette que l'abri de la gare de Bollwiller soit dégradé et ne puisse pas faire l'objet de mesures de prévention. M. HIRTZ précise que, par expérience, il est très difficile d'agir contre les actes de vandalisme.

Plusieurs personnes souhaitent connaître l'état d'avancement de l'étude pour la réouverture de la ligne Bollwiller-Guebwiller.

M. HEMEDINGER souligne que l'inscription du projet au contrat de plan Etat-Région 2015-2020, pour un montant de 20 M€, confirme l'engagement pris par le Président RICHERT en faveur de la réouverture de la ligne. En réponse à une interrogation, Mme VAUTRAVERS-VERDIER précise que l'étude Systra, réalisée en 2013/2014, n'a pas fait l'objet d'une présentation en groupe de travail car elle n'était pas conclusive et ne permettait pas de déterminer une solution de mise en œuvre. Elle a, par contre, permis de déterminer les points incontournables à approfondir, tels que la traversée de la RN, dont la conclusion sera déterminante pour la mise en œuvre du projet. Les études se poursuivent donc et feront l'objet d'une présentation dès que des éléments déterminants pourront être communiqués.

M. HEMEDINGER remercie les participants et clôt la réunion. M. HIRTZ invite les participants à un verre de l'amitié.